

Programme ERASMUS + : L'UGECAM Normandie et l'ANFFAS, main dans la main pour les droits et la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap

L'UGECAM Normandie a mis en place depuis de nombreuses années le programme ERASMUS + avec son partenaire italien l'ANFFAS, afin de permettre à des jeunes accompagnés en IME (instituts médico-éducatifs) et IMPro (institut médico professionnel) de vivre l'expérience ERASMUS +.

L'ANFFAS (association nationale des familles et des personnes concernées par un handicap cognitif et/ou relationnel) est une de plus grandes associations italiennes d'accompagnement des personnes en situation de handicap cognitif qui s'engage quotidiennement à rendre concrets les principes de non-discrimination et d'inclusion sociale et professionnelle.

Mis en place par l'UGECAM Normandie, le projet intitulé « *Parcours Européen de Réussite* » repose sur une coopération de longue date (2011) avec l'ANFFAS dans la région de la Sardaigne en Italie et vise à favoriser l'employabilité, l'autodétermination, le pouvoir d'agir et le bien-être psychosocial de jeunes qu'elle accompagne. En effet, cela leur permet de développer des compétences adaptatives, sociales, scolaires et professionnelles.

Le programme ERASMUS + est un dispositif donnant la possibilité à des jeunes de se former en entreprise dans un autre pays européen et de ce fait, d'acquérir une expérience dans une entreprise étrangère, pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité grâce à des financements européens. Il est une véritable opportunité pour ces jeunes en situation de handicap afin qu'ils puissent trouver aisément leur place dans la société et dans le monde du travail d'autant plus pour ceux, dont la situation de handicap rend plus difficile l'accès aux dispositifs de droit commun.

Afin de consolider cette amitié désormais décennale et dans le but de pérenniser l'action « *Parcours Européen de Réussite* », l'UGECAM de Normandie organise un colloque le 16 juin sur la thématique de l'inclusion. Cette initiative est une excellente opportunité pour comprendre le modèle d'accompagnement inclusif italien et les différents enjeux tant pour les personnes vivant avec un handicap que pour leur environnement.

En effet, depuis les années 70, avec un important mouvement antipsychiatrique, un véritable renouvellement idéologique fut impulsé en Italie. Cela commença par l'intégration et l'inclusion scolaire et donc par la fermeture des classes différenciées et des écoles spécialisées (loi 517 de 1977), puis par la fermeture de tous les hôpitaux psychiatriques (loi 180 du 13 mai 1978). Cette désinstitutionnalisation concerne la sphère scolaire mais va aussi entraîner le déclin des formes ségréguatives de travail protégé, jugées trop « occupationnelles » et ne conférant ni relations de travail ni rémunération (elles seront remplacées par d'autres structures plus inclusives comme les « coopératives sociales »).

Dans les suites de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 et la perspective d'une société pleinement accessible, l'exemple italien peut être source d'inspiration pour les pratiques des établissements et services médico-sociaux tels qu'ils existent en France.

Le Groupe UGECAM(1) est un groupe de l'Assurance Maladie. Il en porte les valeurs d'universalité, de solidarité, de responsabilité et d'innovation. Il est à but non lucratif. Piloté par une Direction nationale, le Groupe UGECAM est constitué de 13 unions régionales qui gèrent plus de 240 établissements et services répartis sur plus de 150 sites, à la fois dans les champs sanitaire et médico-social. Le Groupe UGECAM propose une offre de soins et d'accompagnement médico-social, adaptée aux besoins des populations. Les missions des établissements du Groupe UGECAM sont nombreuses : soigner et rééduquer toute personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit son âge, et développer des programmes de réinsertion dans la vie dite ordinaire, dont la réinsertion professionnelle.

(1) Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie

Contact:

Groupe UGECAM

Laetitia MATHIEU

01 72 60 21 61

laetitia.mathieu@assurance-maladie.fr